



POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

PV-11 PROTECTION CONTRE LES OFFRES PUBLIQUES D'ACHAT

PV-11-01 Généralités

La Caisse s'oppose aux mesures défensives qui renforcent la direction plutôt qu'elles ne protègent la valeur des actions, notamment les mesures qui n'assurent pas un traitement égal aux actionnaires, qui ne sont pas dans le meilleur intérêt des actionnaires ou qui empêchent la création d'un marché aux enchères concurrentielles.